



**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

18, 3^e Avenue Ouest
Lot 4 729 713
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre la construction d'un garage avec une hauteur des murs à un max. de 3,51 m et une hauteur totale max. à 4,88 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 5 juin 2023 à 19 heures, à la salle du conseil municipal, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 16 mai 2023

Joëlle Rancourt
Greffière-trésorière adjointe